

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ  
NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE

aux contribuables de la susdite municipalité

**Avis public**

AVIS SPÉCIAL vous est par la présente donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité est convoquée par la présente à l'hôtel de ville de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village le 16 décembre 2025, à 19h00.

**Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget pour l'exercice financier 2026.
3. Adoption du programme triennal d'immobilisation.
4. Adoption du règlement pour déterminer les taux de taxes, les intérêts sur arrérages, les coûts des permis, les tarifs d'utilisation des équipements et les conditions de perception pour l'exercice financier 2026.
5. Autorisation à la directrice générale / greffière-trésorière, g.m.a., niv. 1 pour certaines dépenses.
6. Période de questions.
7. Levée de la séance.

Donné à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce 2<sup>e</sup> jour de décembre deux mille vingt-cinq.



Isabelle Dumont  
Directrice générale / greffière-trésorière, g.m.a., niv. 1

**CERTIFICAT DE PUBLICATION  
(articles 335 et 346 du Code Municipal)**

Je, soussignée, résidant à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 13 h et 17 h de l'après-midi, le 2<sup>e</sup> jour de décembre 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 2<sup>e</sup> jour de décembre 2025.



Isabelle Dumont,  
Directrice générale / greffière-trésorière, g.m.a., niv. 1